Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Août 2017)





Bien concerné

BATIMENT_A_HALL 21-23 Rue du colonel de latour

77000 Melun

Propriétaire

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

Donneur d'ordre

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

CONCLUSION DU RAPPORT:

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Date du rapport : 05/06/2020 **Date de visite :** 19/05/2020

Fait à : VILLEPINTE

Référence du dossier : 2020

5315_RUE DU COLONEL PICOT_RUE DU COLONEL LATOUR_HALL

Référence du rapport :

BATIMENT_A_HALL 05/06/2020 - 20:28

Nombre de prélèvements : 16

Auteur du rapport : Lyes IZABACHENE Fonction : Opérateur de repérage Certificat de compétence : n° 1378

Délivré par : GINGER CATED

Contrat d'assurance :

AXA France

313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX W

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.



SOMMAIRE

I.	PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE	3
1.	PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE	3
2.	PERIMETRE DU REPERAGE	3
II.	CONCLUSIONS	3
III.	OBJET DE LA MISSION	3
1.	DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	4
2.		
IV.	DEROULEMENT DE LA MISSION	4
1.	PRESTATIONS REALISEES	4
2.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	4
3.		
4.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	5
٧.	RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
1.	MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	7
2.	LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	7
VI.	OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	9
	NEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION	
	NEXE 2 - PV ANALYSES	
	NEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS	
	NEXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES	
ANN	NEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE	19
ANN	NEXE 6 - PLANS / CROQUIS	21



I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Aucun document disponible

2. PERIMETRE DU REPERAGE

Pièces concernées	Travaux	Ouvrages ou composants de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Remarques particulières
	Selon BT			Remplacement porte de hall

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Pièce et Etage	Ouvrage ou	Localisation	Partie	Identification	Justification	Commentaire
	composant de		d'ouvrage ou			
	la construction		de composant			
			à inspecter ou			
			à sonder			
NEANT						

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

- L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre);
- 2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :
- 3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
- 4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
- 5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
- 6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;



- 7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
- 8. L'identification de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
- 9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation et de transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11;
- 10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le repérage est basé sur les composants de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017.

Rappel réglementaire :

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Bâtiment collectif

Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveau	Local	Concernée
RC - ZONE 1	Hall ESC 21	Concerné
RC - ZONE 1	Hall ESC 23	Concerné

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
 - Laboratoire(s) d'analyse : ITGA 3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX CS 46537 35065 RENNES CEDEX
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE



Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre I. 2.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de l'absence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

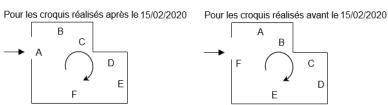
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s): NEANT

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Parties non visitées

Pièce et étage	Justification
NEANT	

Eléments non inspectés et justification



PIECE ET ETAGE	REPERAGE	MATERIAUX OU PRODUITS	JUSTIFICATION
NEANT			

Eléments à sonder ou à analyser non présents :

NEANT

Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Commentaire:

Occupation des locaux :

RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	NEANT
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	



V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation. Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§5.2)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonne « Identification », figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification	Commentaire
NEANT						

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification	Commentaire
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Sol	Colle carrelage	P001 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Sol	Colle carrelage	P001 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur B	Colle plinthe	P002 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur B	Colle plinthe	P002 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur G, Mur H	Colle plinthe	P002 (Fr2)	ZPSO	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur G, Mur H	Colle plinthe	P002 (Fr1)	ZPSO	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur H	Enduit / Peinture béton	P003	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur G	Enduit / Peinture béton	P003	ZPSO	



Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification	Commentaire
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P004	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Peinture	P005	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Joint de parclose	P006	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Joint d'étanchéité	P007	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A	Enduit	P008	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Sol	Colle carrelage	P009	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A	Colle plinthe	P010	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Mur B, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur G, Mur H	Colle plinthe	P010	ZPSO	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Mur G	Enduit / Peinture béton	P011	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur H	Enduit / Peinture béton	P011	ZPSO	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P012	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Peinture	P013	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Joint de parclose	P014	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Joint d'étanchéité	P015	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A	Enduit	P016	RESULTAT ANALYSE	

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse



VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



ANNEXE 1 -FICHE D'IDENTIFICATION

Identification: P001 (Fr1)

Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation: Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle carrelage)

Descriptif Laboratoire : Carrelage

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P001 (Fr2)

Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle carrelage)

Descriptif Laboratoire : Colle grise + matériau compact beige

hétérogène non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr1)

Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation: Mur B

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle plinthe)

Descriptif Laboratoire : Carrelage

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr2)

Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Mur B

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle plinthe)

Descriptif Laboratoire : Colle grise + couche plâtreuse blanche non séparable + matériau compact beige hétérogène non séparable Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P003

Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation: Mur H

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit compact gris en faible quantité en vrac non séparable + enduit blanc non séparable

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P004

Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

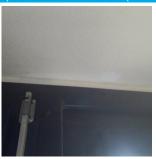
Localisation: Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit

plâtreux blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P005

Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Portes d'entrées

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples en vrac

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P006

Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Portes d'entrées

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint de parclo

Descriptif Laboratoire : Matériau souple incolore avec poussières Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P007

Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Portes d'entrées

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint d'étanchéité)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau compact gris

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P008

Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc

en vrac + matériau compact gris non séparable

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P009

Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation: Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle carrelage)

Descriptif Laboratoire : Peinture en faible quantité non séparable + carrelage + colle grise en faible quantité en vrac non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P010

Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation: Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle plinthe)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + colle grise

hétérogène + couche plâtreuse blanche non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P011

Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation : Mur G

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit compact gris en vrac hétérogène + enduit plâtreux blanc non séparable Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P012

Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire: Peintures multiples non séparable + enduit

blanc en vrac avec fibres

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P013

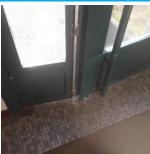
ièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation : Portes d'entrées

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples en vrac

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P014

èce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation : Portes d'entrées

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint de parclose)

Descriptif Laboratoire : Matériau souple blanc en faible quantité non

séparable + matériau souple incolore avec poussières

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P015

Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

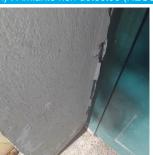
Localisation : Portes d'entrées

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint d'étanchéité)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau gris +

matériau blanc en faible quantité non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P016

Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

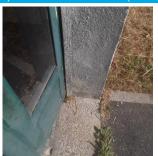
Localisation: Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + matériau compact gris

hétérogène

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





ANNEXE 2 -PV ANALYSES



Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D - 31 Av de l'Harmonie 59650 VILLENEUVE D'ASCQ Tel: 03.20.86.20.72 Fax: 03.20.87.99.78

Accréditation n° 1-5971



Liste des sites et portées

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-32101 EN DATE DU 02/06/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

> Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

SOCOTEC DIAGNOSTIC VILLEPINTE (EHIVI) Réf. Commande ITGA : Réf. Commande Client : BATIMENT_A_HALL--02 93420 VILLEPINTE

Prélèvement(s): Recu au laboratoire le : 26/05/2020

Préparation(s): Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

www.itga.fr

- Pour une analyse au Microscope Optique à Limière Polarisée (MOLP): Prékvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronaçue à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(1) - Traniement mécanique en mileu aqueur (méthode interne : ITBS on IT-18)
(2) - Traitement chimique et mécanique au chkoroforme (méthode interne : ITBS 6)

Technique(s) Analytique(s):

Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2): Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.
 Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050): Morphologie, EDX et

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse

Résultat(s):

Fraction	ı analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client :	BATIMENT_A_HALL(picot-Rue du colonel de BATIMENT_A_HALLPO / Entrée 1 Hall ESC	: latour 77000 Melun 01 / Bätiment collectif -	Réféchantillon II		T022005-8921
* Carrelage	Linter Fina 250	META (I)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
* Colle grise + matér hétérogène non sé	Control of the contro	META (I)	ſ	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	BATIMENT A HALL(picot-Rue du colonel de BATIMENT_A_HALLPO / Entrée Hall ESC	latour 77000 Melun 02 / Bâtiment collectif -	Réféchantillon II Description IIGA	: Carrelage	T022005-8922 // Colle grise / Couche plätreuse blanche / compact beige hétérogène
Carrelage		META(I)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Colle grise + couch blanche non sépara compact beige hét séparable	able + matériau	META(I)	1.	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	BATIMENT_A_HALL-(picot-Rue du colonel de BATIMENT_A_HALLPO		Réféchantillon II		T022005-8923 : multiples / Enduit compact gris en faible
	/ Entrée 1 Hall ESC Peinture béton				en vrac / Enduit blane
* Peintures multiples enduit compact gri quantité en vrac no enduit blanc non s	is en faible on séparable +	META (I)	E.	02/06/2020	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09

Rapport N°: BATIMENT_A_HALL 19/05/2020 Version: 05/06/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79 www.socotec.fr

14/22

Page 1/3



RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-32101 EN DATE DU 02/06/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction	analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client :	BATIMENT_A_HALLC picot-Rue du colonel de		Réféchantillon I	TGA: I	T022005-8924
Réféchantillon client :	BATIMENT_A_HALLPO / Entrée 1 Hall ESC Peinture béton	04 / Bätiment collectif - 21 Plafond Enduit	Description IFG	A: Peintures	multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac
Peintures multiples enduit pl\u00e4treux bla		META (I)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Rêf dossier client :	BATIMENT_A_HALLC picot-Rue du colonel de		Réféchantillon I	TGA: I	T022005-8925
Réféchantillon client :	BATIMENT_A_HALLPO / Entrée 1 Hall ESC Peinture	05 / Bâtiment collectif - 21 Portes d'entrées	Description ITG	A: Peintures	multiples en vrac
Peintures multiples	en vrac	META(I)	E	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	BATIMENT_A_HALL(picot-Rue du colonel de		Réféchantillon I	TGA: I	T022005-8926
Réféchantillon client :	BATIMENT_A_HALLP() / Entrée 1 Hall ESC Joint de parclose	06 / Bâtiment collectif - 21 Portes d'entrées	Description ITG/	A : Matériau	souple incolore avec poussières
Matériau souple in poussières	colore avec	META (2)	18	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	BATIMENT_A_HALLC picot-Rue du colonel de		Réféchantillon I	TGA: I	T022005-8927
Réféchantillon client :	BATIMENT_A_HALLPO / Entrée ! Hall ESC Joint d'étanchéité	07 / Bâtiment collectif - 21 Portes d'entrées	Description ITG	A: Peinture	/ Matériau compact gris
Peinture non sépar compact gris	able + matériau	META (I)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	BATIMENT_A_HALL(picot-Rue du colonel de		Réféchantillon I	TGA: I	T022005-8928
Réféchantillon client :	BATIMENT_A_HALLPO / Entrée 1 Hall ESC	08 / Båtiment collectif - 21 Mur A Enduit	Description ITG	Peinture compact	/ Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris
Peinture non sépar plâtreux blanc en v compact gris non s	rac + matériau	META (I)	T	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Ref dossier client :	BATIMENT_A_HALLC picot-Rue du colonel de		Réféchantillon I	TGA: I	T022005-8929
Réféchantillon client :	BATIMENT_A_HALLPO + + / Entrée 2 Hall ESC	09 / Bâtiment collectif - 23 Sol Colle carrelage	Description ITG/		en faible quantité / Carrelage / Colle grise en antité en vrac
Peinture en faible o séparable + carrela faible quantité en v	ge + colle grise en	META (I)	T.	29/05/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	BATIMENT_A_HALLC picot-Rue du colonel de		Réféchantillon I	TGA: I	T022005-8930
Réféchantillon client :	BATIMENT_A_HALLPO / Entrée 2 Hall ESC	10 / Bâtiment collectif - 23 Mur A Colle plinthe	Description ITG/	A: Peintures plâtreuse	multiples / Colle grise hétérogène / Couche blanche
Peintures multiples colle grise hétérog	non séparable +	META(I)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans. DTA 164-01 rev 09

Page 2/3



RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-32101 EN DATE DU 02/06/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante	
Réféchantillon client :	BATIMENT_A_HALL-02 picot-Rue du colonel de l BATIMENT_A_HALLP01 / Entrée 2 Hall ESC 2 Peinture béton	1 de latour 77000 Melun LP011 / Bâtiment collectif - Description ITGA: Peintures multiples / Enduit compact gris en vrac				
Peintures multiples enduit compact gri hétérogène + endu non séparable	s en vrac	META (I)	t	29/05/2020	Amiante non détecté / -	
Réf dossier client : Réf échantillon client :	BATIMENT_A_HALL-02 picot-Rue du colonel de l BATIMENT_A_HALLP01 / Entrée 2 Hall ESC 2 Peinture béton	trour 77000 Melun Batament collectif - Description ITGA : Peintures multiples / Enduit blanc en vrac avec fibres				
Peintures multiples enduit blanc en vra		META(I)	P.	29/05/2020	Amiante non détecté / -	
Réf dossier client : Réf échantillon client :	BATIMENT A HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun BATIMENT A HALLPO13 / Bătiment collectif / Entrée 2 Hall ESC 23 Portes d'entrées Peinture					
Peintures multiples	en vrac	META (1)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -	
Réf dossier client : Réf échantillon client :	BATIMENT A HALL-02 - Rue du colonel Réf échantillon ITGA : IT022005-8934 picot-Rue du colonel de lutour 77000 Melun BATIMENT A HALIPO14 / Bâtiment collectif - Description ITGA : Matériau souple blanc en faible quantité / Matériau souple incolore avec poussières Joint de parelose					
Matériau souple bl quantité non sépar souple incolore ave	able + matériau	META (2)	3	02/06/2020	Amiante non détecté / -	
Réf dossier elient : Réf échantillon elient :	BATIMENT_A_HALL-02 picot-Rue du colonel de l BATIMENT_A_HALLP01 + - / Entrée 2 Hall ESC 2 Joint d'étanchéité	atour 77000 Melun 5 / Bâtiment collectif -	Réféchantillon II Description IIIG/		TT022005-8935 / Matériau gris / Matériau blanc en faible	
Peinture non sépar gris + matériau blas quantité non sépar	nc en faible	META(I)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -	
Réf dossier client :	BATIMENT_A_HALL02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun BATIMENT_A_HALLP016 / Bătiment collectif / Entrée 2 Hall ESC 23 Mur A Enduit vrae / Matériau compact gris hêtérogène					
Peinture non sépar plâtreux blanc en f vrac non séparable compact gris hétér	able + enduit aible quantité en + matériau	META (I)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -	

Validé par : Fatima EL JATTIOUI - Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

Bauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09 Page 3/3



ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS

Aucun document disponible



ANNEXE 4 -CERTIFICAT DE COMPÉTENCES



Certificat

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée par GINGER CATED à :

IZABACHENE Lyes sous le numéro 1378

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

		Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Date d'effet	Date d'expiration
V	Amiante	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	03/09/2015	02/09/2020
V	Plomb	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	03/09/2015	
	☐ Mention Plomb:	Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP) Contrôle après travaux en présence de plomb (CTPP)		02/09/2020
V	Termites ☑ France □ Outremer:	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre mer	10/09/2015	09/09/2020
	DPE Mention DPE:	Diagnostic de performance énergétique Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments		
$ \sqrt{} $	GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	07/08/2015	06/08/2020
N	Electricité	Etat des installations intérieures d'électricité	28/09/2015	27/09/2020

Le Directeur Ginger Cated

Michel KHATIB

GER

12 Avenue Ger Usage

13 Avenue Ger Usage

14 Avenue Ger Usage

15 Avenue Ger Usage

16 Avenue Ger Usage

17 Avenue Ger Usage

18 A

ACCREDITATION
N°4-0084
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.CORRECTS
WWW.CORRECTS

GINGER CATED – ZAC La Clef Saint Pierre - 12 avenue Gay Lussac – 78 990 ELANCOURT Téléphone : 01 30 85 24 60 – Email : certificated.contact@gingergroupe.com - Site : www.cated.fr

page 1 sur 2



ANNEXE 5 -ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance

▶ RC PRESTATAIRES



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC 21 ROUTE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME

COURTIER

VD ASSOCIES 81 BOULEVARD PIERRE PREMIER 33110 LE BOUSCAT **Tél : 05 56 30 95 75** Fax : 08 97 50 56 06 Email: CONTACT@VDASSOCIES.FR Portefeuille: 0201478984

Vos références :

Contrat n° 10158549604 Client n° 0626089020

AXA France IARD, atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC 21 ROUTE D'ALBERT **62450 AVESNES LES BAPAUME**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS suivantes :

AMIANTE:

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES

PLOMB :

DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION

ETAT PARASITAIRE : ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETTES, LYCTUS)
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALUR)

MESURES:

MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN

CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Manterre Cedex 722 05/460 R.C.S. Nanterre Entreprise règle par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 ns d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2



65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.

AUTRES :

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERS ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMT)

ESRIS (ETAT DES SERVITUDES RISQUES ET D'INFORMATION SUR LES SOLS)

ERP (ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.

ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.

DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF

ETAT DES LIEUX LOCATIFS
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE

CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION

DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRETA TAUX ZERO
INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAULIQUES

THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DIAGNOSTIC RADON: DANS TOUS TYPES DE BATIMENTS.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE

DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITÉ DE L'AIR INTERIEUR

VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS DE GAZ
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES ENGINS DE LEVAGE ET DE CHANTIER

DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE CONTROLE DE SÉCURITÉ DES AIRES DE JEUX

RECHERCHE DE METAUX LOURDS SUR TOUS TYPES D'OUVRAGES ET DE BÂTIMENTS

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 02 Janvier 2020

2/2

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise rêgle par le Code des assurances - TVA Intraormunau



ANNEXE 6 -PLANS / CROQUIS

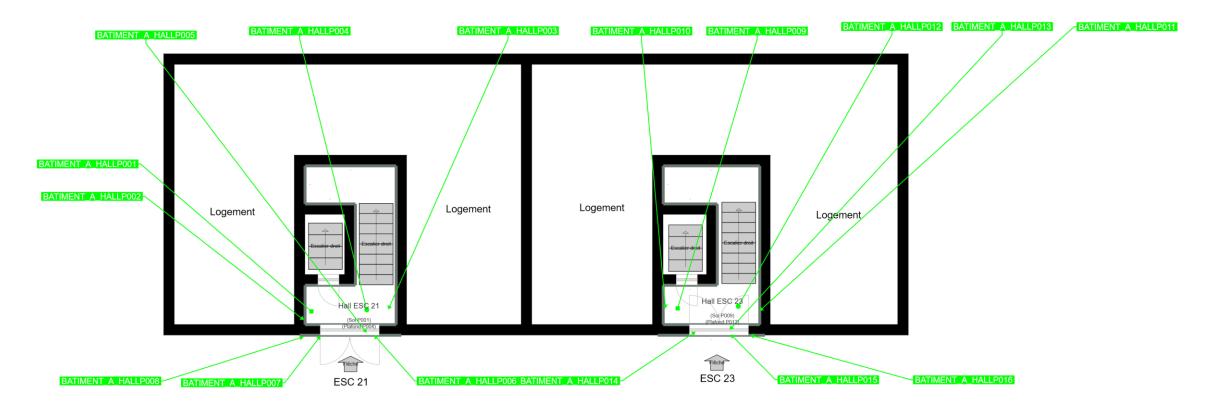




PLANCHE DE REPERAGE

Bien: BATIMENT_A_HALL - BATIMENT_A_HALL 21-23 Rue du colonel de latour 77000 Melun

Zone: RC - ZONE 1

Plan

Auteur :IZABACHENE Lyes

N° de planche :1/1

Légende type de mur :

Cloisons Plaques de plâtre

Murs Bois

Murs Briques

Murs carreaux de plâtre

Murs Béton

Murs porteurs et/ou mur de re Plaques de plâtre

Murs périphériques / Doublaç (plaque de plâtre + isolant)

Murs Torchis

Murs Brique / Enduit

Murs Brique plâtrière

Murs Pierre

Murs Måchefer

Murs Parpaing

Murs amiantés

Légende des prélèvements

Prélèvement de sol amianté

Prélévement de sol non amian

Prélèvement de plafond amiar

Prélévement de plafond non a

- Prélévement de mur amianté

→ Prélèvement de mur non amia

X Autre type de prélèvement am

X Autre type de prélèvement nor

Sols amiantés

Plafonds amiantés

Sols et plafonds amiantés